

Association HORS d'EAU
13 quai Petite Roubeyrolle
48000 MENDE

Mende, le 5 avril 2019

à

Madame Fabienne DELMAS
Commissaire Enquêteur

OBJET : Enquête Publique en vue de restaurer la continuité écologique du Coulagnet.

Madame le Commissaire Enquêteur,

L'association HORS d'EAU a été créée en 1995 suite aux importantes inondations que subit le département de la Lozère et en particulier les bassins du Lot et de la Colagne à l'automne précédent. Elle s'est donnée pour mission « *la lutte pour l'amélioration de la sécurité des riverains du Lot et de ses affluents ainsi que la sauvegarde de leurs biens* ». C'est à ce titre que nous intervenons dans la présente enquête.

Nous avons fort peu d'observations à formuler sur la nature des travaux que nous approuvons entièrement dans leur principe de volonté de rétablissement de la continuité écologique.

Nous retenons à la lecture du dossier d'enquête que « *l'aménagement du seuil permet de diminuer les hauteurs de submersion dans le lotissement Les Saules de 25 cm en moyenne pour l'occurrence décennale (points de référence a et b). Pour les occurrences trentennale et centennale, la diminution des hauteurs de submersion sur ce secteur est de 15 cm* »

Nous prenons acte que cette intervention aura un effet minime, mais néanmoins bénéfique, sur le niveau des crues qui impactent ce secteur urbanisé de Marvejols.

Aussi nous souhaitons que, lorsque les berges se seront stabilisées et qu'auront été étudiées les incidences de ces travaux, il puisse être procédé à l'arasement total du seuil en question.

Enfin nous formulons le souhait que des travaux plus conséquents puissent être entrepris dans le cadre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations afin de réellement préserver les populations riveraines du Coulagnet.

Je vous prie d'agréer, Madame le Commissaire Enquêteur, l'expression de mes sincères salutations.

Pour l'association
Le président

A. DELRIEU